

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

29 OCTOBRE 2018
20H00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue le 29 octobre 2018 à l'hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50, avenue Westminster Sud.

Présents : Monsieur Beny Masella, Maire
 Madame Elizabeth Ulin, Conseillère
 Madame Colleen Feeney, Conseillère
 Madame Maria Torres, Conseillère

Absent : Monsieur Dino Mazzone, Conseiller

Aussi présents : Madame Raffaella Di Stasio, Directrice générale
 Monsieur Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Douze (12) personnes y assistaient.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu :

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité
#20181029-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20 h 00.

2. Accueil des visiteurs

M. le Maire Masella a souligné la présence du lieutenant Fred Jennings, du Service de police de la Ville de Montréal (Poste de police de quartier 9).

3. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du lundi 29 octobre 2018 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
#20181029-002

4. Approbation des procès-verbaux

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes :

- séance ordinaire du 26 septembre 2018 ;
- séance spéciale du 12 octobre 2018 ;
- séance spéciale du 22 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité
#20181029-003

5. Correspondance

a) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – mesures d'atténuation (projet Turcot)

Le 1^{er} octobre 2018, M. Stéphane Audet, Directeur du projet Turcot au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, a répondu aux préoccupations soulevées par le Conseil de Ville dans sa résolution #20180626-008.

6. Rapport du Maire

M. le Maire Masella a remercié le Club Rotary qui a donné à la Ville un nouveau réfrigérateur et un nouveau lave-vaisselle qui seront très utiles dans la Salle de réunion. Le Maire a souligné que c'était la première fois que la Ville recevait un don du Club Rotary, mentionnant que les membres se réunissent une fois par semaine dans la Salle de musique et organisent divers événements de collecte de fonds ou des rencontres avec des personnalités. Enfin, il a dit que le prochain Café avec le maire se tiendrait le 22 novembre.

7. Première période de questions du public

À 20 h 05, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général.

Norbert Bedoucha a demandé si la Ville avait contacté la nouvelle ministre des Affaires municipales au sujet des taxes et de la viabilité financière, entre autres choses. Il a aussi demandé s'il était possible que les agents de la sécurité publique obtiennent plus de pouvoir pour surveiller le flux de circulation, spécialement près du passage à niveau. Le Maire Masella a répondu qu'il a prévu rencontrer la nouvelle ministre Andrée Laforest ainsi que la ministre responsable de l'Île de Montréal, mais à titre de président de l'Association des municipalités de banlieue et non à titre de Maire de Montréal-Ouest. Concernant les agents de la sécurité publique, il a répondu qu'il faudrait qu'ils aient compétence en ce qui concerne les infractions de la route, comme nulle part ailleurs sur l'Île. Au sujet du passage à niveau, il y a des discussions sur la configuration et l'accès à la gare de train. Cependant, il a expliqué que la seule solution serait un projet de plusieurs millions de dollars pour séparer les niveaux, ce qui ne risque pas d'arriver. Il dit envisager d'autres possibilités étant donné que la situation peut s'améliorer si le nombre de trains transitant à Montréal-Ouest diminue suite à l'arrivée du nouveau Réseau Électrique Métropolitain. La situation peut aussi s'améliorer si le nombre de véhicules qui traversent Westminster diminue suite à l'ouverture du boulevard Cavendish.

Kathleen Douglas a dit qu'il y a une lacune dans les exigences du règlement de la Ville en matière de construction, comme en témoigne la présence d'une benne à ordures près de sa propriété. La résidente a dit s'inquiéter pour des raisons de santé et de sécurité puisqu'il y a de l'amiante dans cette benne. La Conseillère Feeney a fait savoir qu'elle essaierait de voir ce qui pouvait être fait.

Stan Carny a demandé si la police du CP est aussi présente à l'autre passage à niveau. Le Maire a répondu que les agents étaient aux deux endroits, au moins quatre jours sur cinq par semaine, et ce, en plus des agents de police de Montréal. Le résident a aussi parlé de trois arbres publics qui sont en train de mourir, ou qui sont morts même, près de chez lui. Le Maire a dit que les cols bleus les enlèveraient à un certain moment et que lorsque la rue sera refaite, la Ville demandera alors aux propriétaires adjacents de préciser l'espèce d'arbres qu'ils aimeraient avoir pour les remplacer. Le résident a mentionné qu'il a demandé il y a quelques mois qu'on taille l'arbre qui se trouve devant sa maison. Le Maire a répondu que la Ville n'a pas nécessairement l'expertise interne tout le temps, alors peut-être que cela peut être donné en sous-traitance. Enfin, le résident a dit qu'il attendait toujours une ventilation des coûts pour les arbres qui ont été plantés à l'École Edinburgh. Le Maire Masella a répondu que la Ville n'a pas les documents montrant la ventilation des coûts pour cette partie de son programme de plantation d'arbres.

Nigel Dove a félicité la Ville pour son suivi sur les raccordements croisés liés au dossier Meadowbrook. Il a voulu savoir quand le travail d'enquête sera terminé. Le Maire a noté que madame Louise Legault est venu poser la même question à une réunion du Conseil d'agglomération et la réponse sera la même : dans quelques semaines probablement. Le résident a demandé si les résultats seront rendus publics. Le Maire a répondu pas avant que la Ville ait un portrait complet de la situation et qu'elle ait envisagé un plan d'action, qui pourrait être différent selon le nombre réel de raccordements croisés et selon leurs caractéristiques. L'orientation prise par la Ville serait aussi tributaire des travaux d'infrastructure plus poussés réalisés. Par exemple, il est prévu de refaire la

partie de Wolseley au nord et une demande de subvention sera approuvée ce soir pour Crestwood.

Norbert Bedoucha a demandé s'il était vrai que la présence de policiers de Montréal avait pour but de surveiller les élèves du secondaire. Le Maire Masella a répondu qu'ils n'étaient pas là exactement pour ça et qu'ils assuraient la sécurité des piétons en général.

Cynthia Nichols a dit avoir reçu une lettre de l'Inspecteur en bâtiment au sujet d'un arbre mort et d'eau stagnante. Elle a dit qu'elle attendait un rapport de Bell. La Conseillère Feeney lui a conseillé de contacter l'Inspecteur.

Stan Carny a demandé quand le nouveau site Web serait prêt. La conseillère Ulin a répondu que c'était pour bientôt. Il fera l'objet d'essais auprès de groupes de discussion, ajoutant que le nouveau site aura une meilleure fonction de recherche.

La première période de questions prit fin à 20 h 35.

8. Contrats et Greffe

a) Séances ordinaires du conseil en 2019 – calendrier

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu :

1) Que les séances ordinaires du Conseil municipal en 2019 aient lieu le dernier lundi des mois suivants aux dates indiquées à 20 h 00 en la Salle de musique de l'hôtel de Ville, excepté en juin (dernier mardi), en septembre (avant-dernier lundi) et en décembre (troisième lundi) :

- 28 janvier ;
- 25 février ;
- 25 mars ;
- 29 avril ;
- 27 mai ;
- 25 juin ;
- 26 août ;
- 23 septembre ;
- 28 octobre ;
- 25 novembre ;
- 16 décembre.

2) Que ce calendrier soit publié dans le journal *The Suburban*.

Adoptée à l'unanimité
#20181029-004

b) Entente sur les services aux sinistrés avec la Croix-Rouge Canadienne au Québec

ATTENDU que la protection civile est une responsabilité de l'Agglomération de Montréal selon la loi ;

ATTENDU que les villes liées de l'Île, comme Montréal-Ouest, seraient impliquées dans l'éventualité où surviendrait un désastre mineur ou majeur sur leur territoire ;

ATTENDU que la Croix-Rouge Canadienne est une organisation reconnue ayant développé une expertise comme auxiliaire des pouvoirs publics pour préparer et fournir des services aux victimes de désastres ;

ATTENDU qu'il convient de conclure une entente avec cette organisation dans le but de s'entendre sur les responsabilités et attentes des deux parties lors d'une éventuelle situation d'urgence ;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu :

1) Que la Ville de Montréal-Ouest accepte les modalités d'une entente de service avec la Croix-Rouge Canadienne (Québec) concernant la prestation des services suivants aux victimes de désastres mineurs ou majeurs, notamment :

- Inscription et renseignements;

- Accueil et information ;
- Refuge d'urgence ;
- Distribution de vivres d'urgence ;
- Distribution de vêtements d'urgence ;
- Services d'ordre général.

2) Que cette entente soit d'une durée de trois ans à compter de sa signature par la Ville, et qu'elle soit automatiquement renouvelable pour un autre trois ans, à moins que l'une des deux parties donne à l'autre partie un préavis de quatre-vingt-dix jours à l'effet contraire.

3) Que la Directrice générale, Me Raffaella Di Stasio, soit nommée représentante de la Ville pour gérer et surveiller la mise en œuvre de cette entente.

4) Que les frais de cotisation en vertu de cette entente soient imputés au code budgétaire 02-290-00-494.

5) Que le Maire et le Greffier soient autorisés à signer cette entente au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité
#20181029-005

c) Contrats d'assurances des biens et des responsabilités

ATTENDU que la Ville est une des parties, avec d'autres municipalités reconstituées et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), à une entente de regroupement pour l'achat en commun d'assurances de dommages avec possibilité de franchise collective, et ce pour une durée de cinq ans, soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023, selon la Résolution # 20180528-004;

ATTENDU que l'UMQ a été désignée par les municipalités reconstituées pour agir à titre de mandataire de ce regroupement dont fait partie Montréal-Ouest, identifié comme le Regroupement des municipalités de l'Île de Montréal (RMIM), et qu'à ce titre l'UMQ assume notamment les responsabilités de conseiller et de gestionnaire du fonds de franchise collective;

ATTENDU qu'un appel d'offres public a eu lieu en 2017 pour le compte du RMIM, représenté par l'UMQ, sous l'égide de la firme de consultants René Laporte et Associés Inc.;

ATTENDU que les contrats accordés en vertu de la résolution #20171114-006 peuvent être renouvelés cette année par entente mutuelle conformément à la loi pour une deuxième fois, et après des négociations menées par lesdits consultants, la recommandation de ceux-ci est de reconduire ces contrats d'assurance aux conditions suivantes, tout en maintenant un fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile de 525 000 \$;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu :

1) D'octroyer les contrats d'assurances des biens et des responsabilités de la Ville pour la période du 1er janvier 2019 au 1er janvier 2020 via le courtier d'assurances B.F.L. Canada inc. (le coût des primes étant indiqué avant taxes) :

<u>Couverture</u>	<u>Prime (\$)</u>
Biens	5,505
Bris des machines	482
Délits	387
Responsabilité primaire	7,186
Responsabilité municipale	2,511
Automobile des propriétaires	7,052
Frais d'ingénierie	350
Frais de justice	1

2) De verser la prime de la Ville pour le terme 2019, soit VINGT-CINQ mille CINQ cent CINQUANTE-SIX (25 556 \$), incluant les taxes, au courtier d'assurances B.F.L. Canada inc.

3) De verser à l'UMQ la somme de QUATORZE mille SIX cent SOIXANTE-ET-UN (14 661 \$), constituant la quote-part de la Ville au fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile pour le terme 2019.

4) De verser à l'UMQ, pour le terme 2019, un montant correspondant à un pourcent (1,00%) du coût de la prime, incluant les taxes, pour les responsabilités assumées à titre de mandataire du RMIM.

Adoptée à l'unanimité
#20181029-006

9. **Administration et finances**

a) **Approbation des déboursés – 18 septembre au 23 octobre 2018**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu :

Que la liste des comptes payables pour la période du 18 septembre au 23 octobre totalisant 636 195,70 \$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité
#20181029-007

b) **Délégation de pouvoirs pour le mois d'octobre 2018**

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

Que soit approuvé le rapport du Directeur général concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du règlement n° 2005-002 pour le mois d'octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité
#20181029-008

c) **Nouveau tarif proposé – borne de recharge (véhicules étriques)**

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu :

D'adopter un nouveau tarif pour le service suivant (taxes non comprises s'il y a lieu) :

- Borne de recharge – véhicules électriques
 - 1,00 \$ /heure.

Adoptée à l'unanimité
#20181029-009

10. **Service d'urbanisme**

a) **Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu :

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 24 octobre 2018.

2) D'approuver tels que présentés, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse	Projet
34 Westland	Remplacement de trois fenêtres ;
124 Percival	Remplacement de quatre fenêtres de la véranda arrière du 2 ^e étage ;
30-38 Westminster N.	Remplacement des briques sur le mur du côté droit au 2 ^e étage.

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, conformément aux recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse	Projet
305 Brock N.	Renforcer les poteaux supportant la rallonge existante du second étage dans l'arrière-cour, remplacement de quarante fenêtres et de deux portes et le remplacement du stuc, peinture de la bordure et remplacement des bardeaux du toit;

104 Sheraton Remplacement du revêtement en bois par de la pierre sur la façade avant.

4) De remettre l'examen des plans suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
----------------	---------------

305 Brock N.	Rallonge du vestibule et du perron.
--------------	-------------------------------------

Adoptée à l'unanimité
#20181029-010

11. Travaux publics

a) Amendement à la résolution #20180626-013 (demande de subvention – PRIMEAU)

ATTENDU que la Ville, en vertu de la résolution citée en titre, a présenté une demande de subvention dans le cadre de la seconde phase du programme d'aide à la réfection d'infrastructures PRIMEAU;

ATTENDU que la Ville désire ajouter une autre rue au dossier présenté pour cette demande, en plus de l'avenue Wolseley Nord entre Edinburgh et Radcliffe;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que la résolution #20180626-013 soit modifiée par l'addition des mots suivants à la fin du paragraphe 1:

- Crestwood (tronçon 6315).

2) Que la Ville accepte que cette modification soit également sujette aux conditions que stipule ladite résolution telle qu'amendée ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité
#20181029-011

b) Collecte sélective de matières recyclables – appel d'offres regroupé

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest fait partie du groupe des villes liées de l'agglomération, sous l'égide duquel un contrat pour la collecte sélective de matières recyclables a été octroyé en 2013 ;

ATTENDU que ce contrat prendra fin le 31 mars 2019 ;

ATTENDU que la plupart des autres municipalités prévoient lancer un appel d'offres distinct au cours des prochains mois dans le but de choisir un nouvel entrepreneur ;

ATTENDU qu'il est jugé à propos de lancer un appel d'offres commun avec une municipalité voisine, dans le meilleur intérêt des deux parties ;

ATTENDU que la Ville de Hampstead a accepté de coordonner ce processus et les procédures d'appel d'offres ;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu :

1) Que la Ville de Montréal-Ouest délègue à la Ville de Hampstead le mandat de procéder à un appel d'offres public pour la collecte et le transport des matières recyclables sur le territoire de Montréal-Ouest, à compter du 1^{er} avril 2019 jusqu'au 31 mars 2022 (plus deux années optionnelles de renouvellement), et qu'elle autorise la Ville de Hampstead à agir comme coordonnatrice du projet à cette fin.

2) Que le maire et le greffier soient autorisés à signer toute entente requise pour les fins de la présente résolution, selon le cas.

Adoptée à l'unanimité
#20181029-012

12. Ressources humaines

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

13. Nominations

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

14. Rapport des Conseillers

a) Siège Numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme, Finances, Administration et Ressources humaines.

b) Siège Numéro 4

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Environnement, Travaux publics et Bâtiment.

c) Siège Numéro 2

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Communications, Loisirs et Culture.

d) Siège Numéro 1

En l'absence du Conseiller Dino Mazzone, il n'y a pas eu de rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Financement de projets spéciaux.

15. Dépôt de documents

a) État comparatif des revenus et dépenses

Un état comparatif des revenus et dépenses au 30 septembre 2018 fut déposé au Conseil.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

a) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement amendant le Règlement sur la circulation n° 405

Monsieur le Maire Masella donna un avis de motion que sera soumis pour adoption, à une prochaine séance du Conseil, un règlement intitulé « Règlement amendant le règlement sur la circulation n° 405 ».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

17. Seconde période de questions du public

À 21 h 05, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance.

Norbert Bedoucha a demandé si la Ville a pris des initiatives pour aider à revitaliser Westminster. La Conseillère Feeney a répondu par la négative, pour le moment. Cela dépendrait d'une modification au PIIA. Le Maire a ajouté qu'il y aurait bientôt une consultation publique avec les commerçants qui sont souvent aussi des propriétaires. Le résident a fait remarquer que plusieurs commerces sont vacants depuis un certain temps. Il est possible que les clients n'apprécient pas la forte circulation, par exemple.

18. Levée de la séance

À 21 h 10, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
#20181029-013

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

*Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées
aux archives municipales dans le dossier Archives -20181029*